

Le pouvoir d'achat

Les niveaux de vie des ménages s'accroissent sur la période 2011-2011. Sur la même période, vu l'évolution des prix, le pouvoir d'achat moyen a également cru de 15%, à comparer à des gains de 17% France entière sur la même période. Ce gain moyen masque cependant de fortes disparités. Pour les ménages moyens et aisés, l'évolution des prix des transports a limité le gain de pouvoir d'achat. Les ménages les plus modestes ont quant à eux perdu 12% pouvoir d'achat, notamment à cause de la forte hausse des prix de l'alimentaire. Afin de limiter cette perte, les ménages les plus pauvres ont cherché à limiter leurs dépenses de logement en se tournant vers l'entraide ou l'habitat informel.

Une inflation moins forte en Guyane qu'aux Antilles

Entre 2001 et 2011, la hausse des prix en Guyane est de 20,9 % soit 1,9 % en moyenne annuelle. La hausse est ainsi légèrement plus forte que pour la France entière, mais plus modérée que pour la Guadeloupe et la Martinique.

Forte augmentation du prix de l'alimentation

Entre 2001 et 2011, les prix de l'alimentation ont augmenté de 25,8 % en Guyane, presque sept points de plus que pour la France entière. On observe la même tendance pour la Guadeloupe et pour la Martinique où les prix de l'alimentation ont augmenté respectivement de 27,2 % et 31,9 %. En Guyane, en dix ans, les prix du logement et des charges ont augmenté de 31,5 %. Cette hausse est un peu moins forte qu'en Martinique (+ 32,3 %), mais plus forte qu'en Guadeloupe (+ 29,5 %).

Sur la même période, les prix des biens et services ont augmenté de 28,6 % France entière. Cette augmentation a été nettement plus modérée aux Antilles-Guyane, particulièrement en Martinique (+ 8,5 %). En Guyane et en Guadeloupe, les prix des biens et services ont augmenté de 14 % sur la période. Les prix des communications sont en augmentation en Guyane (+ 12,2 %), alors qu'ils ont globalement baissé aux Antilles et surtout en France entière. L'arrivée d'un nouvel opérateur « low-cost » dans l'hexagone a tiré les prix vers le bas. France entière, les prix des communications ont diminué de 11,6 %. En Martinique et en Guadeloupe, cette baisse a été moins forte.

La seule fonction de consommation dont les prix sont en retrait est celle de l'habillement. Dans ce poste, les prix ont diminué de 26,4 % en dix ans.

Le pouvoir d'achat augmente de 15 % en Guyane

En Guyane, entre 2001 et 2011, le niveau de vie a augmenté de 40 %, une hausse presque deux fois plus forte que celle des prix à la consommation. Ce fort dynamisme

est comparable à celui de la Guadeloupe et dans une moindre mesure à celui de la Martinique. Les écarts de pouvoir d'achat entre les Antilles-Guyane s'expliquent par l'évolution plus forte des niveaux de vie déclarés en Guadeloupe et en Guyane, dans un contexte d'inflation similaire. Les gains de pouvoir d'achat en Guyane sont de 15 % ; c'est trois points de moins que la Guadeloupe et dix de plus que la Martinique, à comparer à des gains de 17 % France entière sur la même période.

22 En Guyane, 21 % d'inflation en dix ans

Évolution de l'indice des prix entre 2001 et 2011 aux Antilles-Guyane et en France entière

Region	Indice des prix		Évolution entre 2001 et 2011	Évolution annuelle moyenne
	2001	2011	%	%
France entière	103,7	123,91	19,49	1,8
Guadeloupe	102,5	126,1	23,02	2,09
Guyane	102,6	124	20,86	1,91
Martinique	103	126,6	22,91	2,08

Lecture : entre 2001 et 2011, l'indice des prix de la Guyane passe de 102,6 points d'indice à 124 points d'indice. Cela correspond à une hausse de 20,9 % des prix, soit 1,9 % de moyenne en rythme annuel.

Source : Insee, *Indice des prix à la Consommation*.

Indice des prix et Bouclier qualité prix

L'indice des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution du niveau moyen des prix des biens et services consommés par les ménages, pondérés par leur part dans la consommation moyenne des ménages. L'indice (105 par exemple) permet de mesurer l'inflation (ou la déflation en cas de baisse des prix) sur une période (ici + 5 % de hausse des prix) et donc l'évolution de la valeur de la monnaie (la valeur de la monnaie diminue lorsque les prix augmentent). Le taux (annuel) d'inflation désigne généralement, lorsque l'indice n'est pas précisé, le pourcentage d'augmentation de cet indice (IPC) particulier sur une année.

Le bouclier qualité-prix est une mesure de « lutte contre la vie chère » en outre-mer. Elle est régie par un décret, pris en application d'une loi du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer. Parmi les dispositifs prévus pour lutter contre la vie chère figure le bouclier qualité-prix, qui prévoit qu'un panier d'une centaine de produits de la consommation courante voit son prix maximal fixé par négociation, ou en l'absence d'accord, par le préfet.

Les ménages les plus modestes ont perdu du pouvoir d'achat

L'indice des prix à la consommation retrace l'évolution moyenne des prix des produits: c'est l'indicateur principal pour évaluer l'inflation. Des indices de prix peuvent aussi être calculés pour des catégories particulières de ménages en s'appuyant sur la connaissance de leur structure de consommation. Même si la structure de leur consommation est différente, l'évolution des prix est assez semblable pour l'ensemble des ménages (entre + 21 % et + 23 % entre 2001 et 2011), des plus modestes aux plus aisés. L'évolution des revenus est donc déterminante pour connaître celle du pouvoir d'achat.

Du fait d'une augmentation de leurs revenus inférieure à celle des prix entre 2001 et 2011, les ménages les plus modestes sont les seuls à perdre du pouvoir d'achat (- 12 %). Une partie de cette baisse est expliquée par la forte hausse des prix de l'alimentaire. À l'inverse, la forte hausse des revenus des ménages moyens ou aisés entraîne la hausse de leur pouvoir d'achat.

Les transports sont le principal facteur de la hausse des prix

L'évolution globale des prix concerne l'ensemble des ménages, mais en fonction de leur niveau de vie, les ménages ont des modes de consommation qui diffèrent. Par exemple, la moitié des dépenses des ménages guyanais sont alimentaires ou pré-engagées, tandis que les ménages les plus aisés y consacrent 40 % de leur budget. Les

23 Les prix de l'alimentaire augmentent plus vite qu'en France entière

Évolution relative des prix entre 2001 et 2011 par fonction de consommation (en %)

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	France entière
Alcool, tabac	79,58	65,06	56,44	51,44
Alimentation	27,24	25,77	31,91	19,1
Ameublement, entretien	12,63	10,1	18,51	12,84
Biens et services divers	14,02	13,88	8,54	28,6
Communications	-2,74	12,18	-3,49	-11,62
Enseignement	53,76	36,98	36,4	33,83
Habillement	-8,06	-26,43	-0,43	5,2
Logement et charges	29,47	31,53	32,34	38,48
Loisirs et culture	9,3	7,24	8,15	-9,67
Restaurants et hôtels	17,36	21,75	26,11	27,65
Santé	13,81	14,15	6,86	2,36
Transports	36,13	27,74	32,18	31,92

Lecture : entre 2001 et 2011, le prix de l'alimentation a augmenté de 25,8 % en Guyane.

Source : Insee, *Indice des prix à la consommation*.

24 En Guyane, le pouvoir d'achat augmente de 15 % en dix ans

Gains et pertes de pouvoir d'achat entre 2001 et 2011 aux Antilles-Guyane

	Revenu équivalent moyen 2001 (en €)	Revenu équivalent moyen 2011 (en €)	Évolution des revenus (en %)	Évolution des prix (en %)	Gains ou pertes de pouvoir d'achat (en %)
Guadeloupe	10 200	14 800	45	23	18
Guyane	11 210	15 750	40	22	15
Martinique	11 500	14 820	29	23	5

Lecture : entre 2001 et 2011, le niveau de vie de la population de Guyane augmente de 40 %, plus fortement que l'inflation (+ 22 %), soit un gain de pouvoir d'achat de + 15 %.

Source : Insee, *Enquêtes BDF 2011 et 2001*.

ménages ne sont donc pas concernés de la même manière par l'évolution des prix de certaines catégories de produits.

Propriétaires, locataires, jeunes, seniors, couples avec enfant, tous sont impactés en premier lieu par les dépenses de transports et leurs évolutions : ce poste est ce-

lui qui a le plus contribué à la hausse des prix pour les ménages moyens et aisés. Les ménages les plus modestes et les familles monoparentales sont eux plus sensibles à l'évolution des prix de l'alimentation : pour ces ménages, l'alimentaire est le principal contributeur à la hausse des prix.

Le prix de fortes inégalités

Les inégalités de revenus et de pouvoir d'achat, ainsi que leurs accroissements, ne sont pas seulement dommageables à la cohésion sociale, elles nuisent aussi à la croissance. Ainsi, un creusement des inégalités de revenu peut se traduire par un excès d'emprunts par les ménages à faible revenu et à revenu intermédiaire, ce qui à terme provoque une crise sociale ou économique : la polarisation des revenus peut avoir un impact négatif sur l'économie, soit en entravant le principal moteur de la croissance, à savoir la consommation, soit en rendant insoutenablement socialement les fortes inégalités de niveaux de vie.

Autre coût des fortes inégalités : celui du chômage, 23 % en Guyane en 2016. Fort taux de chômage et fortes inégalités se nourrissent mutuellement. D'une part un marché du travail peu efficient, où de nombreuses tensions reposent sur les métiers, a pour conséquence mécanique un déséquilibre de niveau de vie entre la population en emploi et celle au chômage. Or dans son ensemble, métier par métier ou territoire par territoire, la structure de la qualification de la population guyanaise correspond peu aux demandes des employeurs potentiels sur le territoire. D'autre part, de fortes inégalités ont pour conséquence de freiner la croissance économique par l'insuffisance de la demande totale adressée à l'économie guyanaise par les ménages, les entreprises, les administrations publiques. Ainsi, les 20 % les plus riches gagnent environ la moitié du revenu d'ensemble et une partie de leurs revenus est épargnée : cette dernière composante ne trouve pas de débouché dans la demande globale adressée à l'économie.

25 Le pouvoir d'achat augmente de 15 % en dix ans, mais diminue de 12 % pour les ménages les plus modestes

Gains et pertes de pouvoir d'achat entre 2001 et 2011 selon les quintiles de niveau de vie en Guyane (en %)



Lecture : entre 2001 et 2011, le pouvoir d'achat des 20 % des ménages les plus pauvres (premier quintile : Q1) a diminué de 12 %.
 Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

La baisse du poids des dépenses de logement contribue à contenir l'augmentation des prix

Si certains postes de consommation contribuent positivement à la hausse des prix, d'autres ont un effet inverse. La plus faible part des loyers dans la consommation des ménages les plus modestes contribue à contenir l'inflation vécue par ces ménages : les prix des loyers ont augmenté pour les ménages les plus modestes, les personnes seules, les familles monoparentales et les couples sans enfant. Ces ménages ont semble-t-il adopté un comportement davantage tourné vers l'habitat de fortune ou l'entraide pour diminuer leur dépendance à ce poste de dépense et contenir l'augmentation des prix sur d'autres postes de dépenses.

Les prix de l'habillement sont les seuls à avoir baissé entre 2001 et 2011 : ce poste de consommation contribue négativement à l'inflation. Pour les ménages aisés, les couples avec enfant, les propriétaires et les locataires, l'habillement est le principal facteur de modération de la hausse des prix. ■

26 Les transports pèsent sur les prix pour les ménages les plus aisés

Postes de consommation contribuant le plus à l'évolution des prix

		Évolution des prix entre 2001 et 2011 (en %)		
		en point	en 10 ans	en moyenne annuelle (en point)
Premier quintile	Alimentation	14,4	21	1,9
Deuxième quintile	Alimentation	9,2	21	1,9
Troisième quintile	Transports	14,2	22	2
Quatrième quintile	Transports	10,3	23	2,1
Cinquième quintile	Transports	7,1	22	2

Lecture : Les transports contribuent à hauteur de 7,1 points à la hausse de 22 % des prix pour les ménages du quintile 5.
 Source : Insee, Enquêtes BDF 2001 et 2011, Indice des prix à la consommation.

27 Le logement contient la hausse des prix pour les familles monoparentales et les couples sans enfant

Poste de consommation contenant le plus l'inflation selon le type de ménage

		Contribution négative à l'évolution des prix		Évolution des prix entre 2001 et 2011	
Poste de dépense		en point	en 10 ans (en %)	en moyenne annuelle (en point)	
Personne seule	Logement et charges	-1,6	22	2	
Famille monoparentale	Logement et charges	-4,1	21	1,9	
Couple sans enfant	Logement et charges	-2,3	21	1,9	
Couple avec au moins un enfant	Habillement	-3,4	21	1,9	
Ménage complexe	Habillement	-4,9	23	2,1	

Lecture : le logement contribue à hauteur de -1,6 point à la hausse de 22 % des prix pour les personnes seules.
 Source : Insee, Enquêtes BDF 2001 et 2011